

PARTIE B – INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

Investissements en capital

En 1999-2000, la Province a mis en place de nouvelles conventions comptables pour les immobilisations matérielles. Ces conventions sont fondées sur des normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés. Selon ces normes, les dépenses en immobilisations matérielles doivent être amorties sur toute la durée de vie utile de celles-ci. Ce type d'amortissement permet d'affecter les coûts des immobilisations aux périodes de service fournies; l'amortissement est ainsi inscrit comme dépense dans l'état des résultats.

Les immobilisations matérielles sont celles dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquises, construites ou élaborées et conservées à des fins d'utilisation, et non de revente. Les immobilisations matérielles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation approuvée doivent être inscrites comme dépenses pendant l'année de l'acquisition.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dépenses réelles 2003-2004 en milliers de \$	Prévisions 2003-2004 en milliers de \$	Écart positif (négatif) en milliers de \$	Note expl.
		ETP		
Total des autres dépenses	-	-	-	

Renseignements financiers

Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse

**État de rapprochement
(en milliers de \$)**

DÉTAILS	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004
<p>Budget des dépenses 2003-2004</p> <p>Affectation de fonds provenant des sources suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affectations d'autorisation : hausse générale des salaires en 2003-2004 - Affectations d'autorisation : initiative de Service Manitoba 	<p align="right">1,066,603.6</p> <p align="right">210.9</p> <p align="right">4.0</p>
Budget des dépenses 2003-2004	1,066,818.5

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Prévisions 2003-2004	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2002-2003	Écart positif (négatif)	Note expl.
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse (16)					
16-1	Administration et finances				
29.0	(a) Traitement du ministre	28.8	28.4	0.4	
534.6	(b) Soutien à la haute direction				
114.1	- Salaires et avantages sociaux	557.8	451.5	106.3	
	- Autres dépenses	150.9	198.2	(47.3)	
469.4	(c) Direction générale de l'éducation des Autochtones				
131.0	- Salaires et avantages sociaux	359.8	321.5	38.3	1
	- Autres dépenses	198.5	143.3	55.2	
756.8	(d) Services des ressources humaines				
146.9	- Salaires et avantages sociaux	756.3	725.5	30.8	
	- Autres dépenses	155.2	118.2	37.0	2
912.4	(e) Services financiers et administratifs				
232.4	- Salaires et avantages sociaux	721.7	892.9	(171.2)	
	- Autres dépenses	219.7	222.6	(2.9)	
801.2	(f) Services des systèmes informatiques et de la technologie				
262.4	- Salaires et avantages sociaux	867.0	770.2	96.8	
	- Autres dépenses	234.1	298.0	(63.9)	
525.0	(g) Recherche et planification				
185.8	- Salaires et avantages sociaux	578.0	404.9	173.1	3
	- Autres dépenses	232.8	263.2	(30.4)	
(325.0)	(h) Moins : somme récupérable d'Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	(325.0)	(300.0)	(25.0)	
4,776.0	Total 16-1	4,735.6	4,538.4	197.2	

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Prévisions 2003-2004	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2002-2003	Ecart positif (négatif)	Note expl.
16-2	Programmes scolaires				
	(a) Administration de la division				
313.6	- Salaires et avantages sociaux	321.5	278.0	43.5	
76.9	- Autres dépenses	116.3	99.7	16.6	
	(b) Manitoba School for the Deaf				
3,062.4	- Salaires et avantages sociaux	3,024.2	2,868.4	155.8	
615.4	- Autres dépenses	588.0	615.4	(27.4)	
	(c) Mesure et évaluation				
2,762.0	- Salaires et avantages sociaux	2,604.1	2,582.1	22.0	
2,789.9	- Autres dépenses	2,411.3	2,569.9	(158.6)	
	(d) Élaboration des programmes				
4,377.4	- Salaires et avantages sociaux	4,119.1	3,849.7	269.4	
4,257.3	- Autres dépenses	4,461.0	4,442.2	18.8	
	(e) Programmes et services de soutien aux élèves				
4,911.8	- Salaires et avantages sociaux	4,572.0	4,573.9	(1.9)	
2,543.5	- Autres dépenses	2,686.1	2,660.8	25.3	
25,710.2	Total 16-2	24,903.6	24,540.1	363.5	

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Prévisions 2003-2004	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2002-2003	Écart positif (négatif)	Note expl.
16-3	Bureau de l'éducation française				
	(a) Administration de la division				
153.1	- Salaires et avantages sociaux	211.7	149.0	62.7	4
23.7	- Autres dépenses	38.4	25.0	13.4	5
	(b) Développement et implantation des programmes				
1,228.5	- Salaires et avantages sociaux	550.2	587.3	(37.1)	
623.0	- Autres dépenses	1,035.2	984.5	50.7	
	(c) Services de soutien en éducation				
1,342.7	- Salaires et avantages sociaux	951.7	1,058.7	(107.0)	
465.6	- Autres dépenses	541.0	624.2	(83.2)	
	(d) Programmes de langues officielles et services administratifs				
842.2	- Salaires et avantages sociaux	826.8	812.4	14.4	
1,279.8	- Autres dépenses	1,290.1	1,065.4	224.7	6
1,769.4	- Assistance	1,729.5	1,722.2	7.3	
	(e) Ressources éducatives françaises				
504.4	- Salaires et avantages sociaux	436.2	443.5	(7.3)	
330.1	- Autres dépenses	470.2	414.9	55.3	
8,562.5	Total 16-3	8,081.0	7,887.1	193.9	

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Prévisions 2003-2004	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2002-2003	Écart positif (négatif)	Note expl.
16-5	Soutien aux écoles				
	(a) Finances des écoles				
924.4	- Salaires et avantages sociaux	855.3	854.7	0.6	
157.8	- Autres dépenses	216.2	267.4	(51.2)	
2,420.6	- Évaluation foncière	2,420.6	2,424.8	(4.2)	
	(b) Services d'administration scolaire				
1,666.2	- Salaires et avantages sociaux	1,666.2	1,487.6	178.6	
484.4	- Autres dépenses	471.0	519.5	(48.5)	
	(c) Réseau informatique scolaire				
434.8	- Salaires et avantages sociaux	427.5	388.7	38.8	
519.7	- Autres dépenses	255.1	452.0	(196.9)	8
	(d) Subventions aux écoles				
683,913.9	- Subventions de fonctionnement	707,623.1	650,223.6	57,399.5	9
20,848.0	- Subventions générales de soutien	22,086.7	20,240.8	1,845.9	10
1,051.6	- Commission des finances des écoles publiques	1,055.7	984.6	71.1	
2,853.3	Autres subventions	2,683.8	2,589.0	94.8	
98,309.1	(f) Caisse de retraite des enseignants	102,475.9	91,071.4	11,404.5	11
813,583.8	Total 16-5	842,237.1	771,504.1	70,733.0	

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Prévisions 2003-2004	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2002-2003	Écart positif (néгатif)	Note expl.
	16-6 Division Jeunesse Manitoba				
1,599.7	(a) Salaires et avantages sociaux	1,747.3	1,561.7	185.6	
405.9	(b) Autres dépenses	477.8	477.4	0.4	
1,130.8	(c) Initiatives Lancement de carrières	1,201.1	1,076.2	124.9	
7,025.7	(d) Partenariats communautaires pour les jeunes	6,405.7	6,739.0	(333.3)	
334.0	(e) Partenaires pour des carrières	321.2	303.9	17.3	
(200.0)	(f) Moins : somme récupérable des Affaires autochtones et du Nord	(200.0)	(200.0)	0.0	
(4,212.5)	(g) Moins : somme récupérable des initiatives de développement économique rural et urbain	(3,908.5)	(3,933.9)	25.4	
6,083.6	Total 16-6	6,044.6	6,024.3	20.3	

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Prévisions 2003-2004	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2002-2003	Écart positif (négatif)	Note expl.
	16-7 Subventions en capital pour les divisions scolaires				
22,149.1	(a) Remboursement du capital	22,234.3	19,144.1	3,090.2	12
5,801.0	(b) Subventions en capital	5,823.3	5,500.9	322.4	
27,950.1	Total 16-7	28,057.6	24,645.0	3,412.6	

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Prévisions 2003-2004	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2002-2003	Écart positif (néгатif)	Note expl.
16-8	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations				
	(a) Services de bureautique				
209.6	- Amortissement - matériel informatique et transition	209.6	508.7	(299.1)	
0.0	- Amortissement - logiciel d'entreprise	0.0	82.3	(82.3)	
197.4	- Permis d'utilisation générale de logiciels	197.4	197.4	0.0	
177.0	(b) Amortissement	177.0	203.6	(26.6)	
18.1	(c) Frais d'intérêts	18.1	18.1	0.0	
602.1	Total 16-8	602.1	1,010.1	(408.0)	
1,066,818.5	Total - Éducation, Citoyenneté et Jeunesse	1,095,264.4	1,017,807.9	77,456.5	

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba **Sommaire des dépenses**

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Notes explicatives :

1. L'augmentation des dépenses est attribuable au fait que le salaire d'un employé prévu au budget des salaires a été payé à même les autres dépenses résultant de l'entente de détachement avec la Division scolaire de Winnipeg en 2003-2004, ainsi qu'à d'autres écarts de moindre importance.
2. L'augmentation des dépenses est attribuable à la diminution des recouvrements des frais d'exploitation des organismes de services spéciaux (OSS) engagés par les employés des Services des ressources humaines, ainsi qu'à l'augmentation des coûts du système ACRS.
3. L'augmentation des dépenses est attribuable au fait que deux postes restés vacants en 2002-2003 ont été comblés en 2003-2004, au salaire et avantages sociaux de nouveaux employés embauchés pour satisfaire les exigences des programmes en 2003-2004, aux besoins en matière d'intranet gouvernemental protégé, de même qu'à des écarts de moindre importance.
4. L'augmentation des dépenses est attribuable au paiement imprévu en 2003-2004 d'une indemnité de départ entraînée par le départ à la retraite du sous-ministre adjoint, ainsi qu'à d'autres écarts de moindre importance.
5. L'augmentation des dépenses est attribuable à la hausse des coûts en matière de publicité, qu'il a fallu engager pour combler le poste de sous-ministre adjoint vacant.
6. L'augmentation des dépenses est attribuable à l'étude complète de la Division scolaire franco-manitobaine, aux coûts d'impression relatifs au programme d'évaluation des élèves de 3^e et 4^e années, à l'augmentation du nombre de documents pour lesquels des services de traduction ont été demandés, de même qu'à d'autres écarts de moindre importance.
7. L'augmentation des dépenses est attribuable à l'augmentation du crédit maximum pour le secondaire (de 775 \$ à 800 \$) pour l'année civile 2003, à la hausse du montant de base de l'aide fiscale aux propriétaires occupants et à l'augmentation des redressements sur exercices antérieurs.
8. La diminution des dépenses est attribuable au retard quant à l'obtention des services professionnels liés à la bibliothèque d'infrastructure des technologies de l'information et au conseiller en gestion de projets, de même qu'à la diminution du nombre d'achats de logiciels en 2003-2004.
9. Augmentation liée au Programme de financement des écoles, subventions versées aux écoles indépendantes, subventions spéciales, ainsi qu'à un changement de mise en œuvre d'une norme comptable en 2003-2004.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Sommaire des dépenses

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

10. Augmentation des coûts salariaux pour 2003-2004 et rémunération rétroactive pour 2002 en vertu des ententes dans le cadre des conventions collectives.
11. L'augmentation des dépenses est attribuable à la hausse des paiements aux pensionnés à la suite de l'augmentation du nombre de ces derniers en 2003-2004, à l'entente sur les transferts réciproques avec la Colombie-Britannique, ainsi qu'à d'autres écarts de moindre importance. Elle est en partie compensée par la réduction des montants versés en indemnités en cas de décès.
12. L'augmentation des dépenses est attribuable à la hausse des obligations et à l'augmentation du coefficient de capitalisation principalement causées par l'élimination progressive de la taxe d'aide à l'éducation.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Sommaire des recettes, par source

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, incluant des données comparatives pour l'exercice précédent (en milliers de \$)

Chiffres réels 2002-2003	Chiffres réels 2003-2004	Augmentation (Diminution)	Source	Chiffres réels 2003-2004	Prévisions 2003-2004	Ecart pos. (nég.)	Note expl.
IMPOSITION							
0,0	0,0	0,0	Total	0,0	0,0	0,0	0,0
AUTRES RECETTES							
772,2	719,6	(52,6)	(a) Droits de scolarité	719,6	843,2	(123,6)	1
381,4	348,2	(33,2)	(b) Divers	348,2	326,1	22,1	
1 153,6	1 067,8	(85,8)	Total	1 067,8	1 169,3	(101,5)	
GOUVERNEMENT DU CANADA							
6 087,1	6 042,1	(45,0)	(b) Entente relative aux langues officielles dans l'enseignement	6 042,1	6 087,1	(45,0)	
6 087,1	6 042,1	(45,0)	Total	6 042,1	6 087,1	(45,0)	
7 240,7	7 109,9	(130,8)	Total – Éducation, Citoyenneté et Jeunesse	7 109,9	7 256,4	(146,5)	

Note explicative :

1. **Droits de scolarité :** 123,6 \$ de moins que prévu pour 2003-2004

Cette diminution est attribuable à la baisse des droits de scolarité perçus par la Section de l'apprentissage à distance et des technologies de l'information causée par la réduction du nombre d'inscriptions aux cours du Programme d'études indépendantes, ce qui a entraîné des modifications aux lois sur l'éducation des adultes et les collèges, ainsi qu'à d'autres écarts de moindre importance.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq dernières années, par affectation budgétaire de moindre importance
 Pour les exercices se terminant les 31 mars des années 2000 à 2004

Aff. budgétaire de moindre importance	1999-2000		2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004	
	ETP	en milliers de \$	ETP	en milliers de \$	ETP	en milliers de \$	ETP	en milliers de \$	ETP	en milliers de \$
16-1 Administration et finances	56.56	4,694.4	65.00	4,567.3	65.00	4,455.2	65.00	4,538.4	65.00	4,735.6
16-2 Programmes scolaires	329.89	30,297.6	272.39	24,788.9	275.89	24,357.7	274.39	24,540.1	274.39	24,903.6
16-3 Bureau de l'éducation française	76.50	8,495.4	71.00	8,914.8	71.00	8,333.2	68.00	7,887.1	68.00	8,081.0
16-4 Crédits d'impôt foncier		121,003.0		154,708.3		169,627.3		177,658.8		180,602.8
16-5 Soutien aux écoles	51.00	680,118.8	52.00	708,663.6	52.00	729,797.4	52.00	771,504.1	52.00	842,237.1
16-6 Division Jeunesse Manitoba	118.73	7,557.5	121.73	7,559.9	119.73	7,023.8	119.73	6,024.3	120.73	6,044.6
Total partiel	632.68	852,166.7	582.12	909,202.8	583.62	943,594.6	579.12	992,152.8	580.12	1,066,604.7
16-7 Subventions en capital destinées aux divisions scolaires		24,937.3		25,538.4		25,050.4		24,645.0		28,057.6
16-8 Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations		748.5		734.4		749.6		1,010.1		602.1
Total - Éducation, Citoyenneté et Jeunesse	632.68	877,852.5	582.12	935,475.6	583.62	969,394.6	579.12	1,017,807.9	580.12	1,095,264.4

* Les dépenses réelles historiques ont été modifiées de façon à illustrer les transferts des programmes entre les ministères afin de faciliter la comparaison entre les différents exercices.

